

# Très haut débit par radio 4G



## Un abonnement Radio 4G Fixe pour accéder au Très Haut-Débit

Avant la fin de l'année 2022, votre logement ou votre local professionnel sera directement raccordé au très haut-débit par la fibre optique (100 Mb/s). Dans l'attente, une solution hertzienne, dite Radio 4G fixe, vous permet de porter, si vous êtes éligible, votre débit à 30 Mb/s.

La solution Radio 4G Fixe implique la couverture du territoire concerné par des antennes (implantées sur des points hauts : église, château d'eau, pylône, ...) tout comme les réseaux mobiles et la télévision hertzienne, mais sur des bandes de fréquences dédiées à cet usage. Cette technologie nécessite l'installation d'une antenne de réception dédiée sur le toit des habitations et de box-internet compatibles pour recevoir le signal.

Antenne relais

Antenne & Kit de connexion

1 QUELLES SONT LES DÉMARCHES NÉCESSAIRES ?

- 1 Contactez l'un des fournisseurs d'accès suivants pour vérifier votre éligibilité :
  - **Alsatis** 09 70 247 247 (appel non surtaxé) ou sur [alsatis.com](http://alsatis.com)
  - **Nordnet** 3420 (appel non surtaxé) ou sur [nordnet.com](http://nordnet.com)
  - **Ozone** 09 73 01 1000 (appel non surtaxé) ou sur [ozone.net](http://ozone.net)
- 2 Souscrivez un contrat
- 3 Un technicien, agréé par Haute-Garonne Numérique se rend à votre domicile pour réaliser l'installation (pose d'une antenne sur votre toit, raccordement, ...)
- 4 Votre ligne est activée

2 QUEL EST LE COÛT ?

L'abonnement auprès du fournisseur d'accès est à votre charge. Les forfaits proposés sont d'environ 30 à 35 € selon les opérateurs pour un accès Internet illimité. Vous pouvez inclure dans votre forfait de base des options comme la téléphonie, la vidéo à la demande, ...

**Les frais d'installation et de maintenance de l'antenne sont entièrement à la charge de Haute-Garonne Numérique. Vous n'avez donc rien à payer lors de l'installation.**